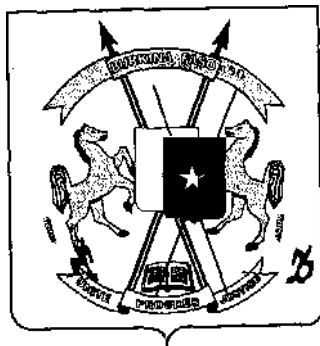


BURKINA FASO



REUNION PLENIERE DE HAUT NIVEAU
DE LA SOIXANTIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES



**ALLOCUTION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
YOUSOUF OUEDRAOGO
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

NEW YORK, 15 SEPTEMBRE 2005

(Vérifier à l'audition)

*Mission Permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Burkina Faso to the United Nations
866 United Nations Plaza, First Avenue, Suite 326/327A*

Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs,

En adoptant en 2000 la Déclaration du millénaire, les dirigeants du monde ont indiqué la voie pour la création d'une société mondiale nouvelle, plus juste, moins frappée par la pauvreté.

Cinq années se sont déjà écoulées. Quelle esquisse de bilan pouvons-nous faire sans complaisance ?

Malgré un environnement international et un contexte sous-régional particulièrement difficiles, le Burkina Faso a forcé les portes du progrès pour assurer une croissance économique moyenne de 6% par an et améliorer bon nombre d'indicateurs sociaux. ;

La stabilité des institutions républicaines et une gouvernance économique vertueuse ont particulièrement contribué à ces résultats.

Bien que l'impact des progrès macroéconomiques reste limité sur le niveau général de la pauvreté, la mise en oeuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté élaboré par le Gouvernement, ouvre des perspectives meilleures.

Dans le domaine de l'éducation, secteur stratégique pour le développement durable, les effectifs ont progressé de 6,7% en moyenne entre 1990 et 2004, pendant que le taux brut de scolarisation passait de 30% à 57,6%. Mais en dépit de cette dynamique positive observée, l'atteinte de la scolarisation universelle en 2015 commande que des efforts et des initiatives plus hardis soient développés, notamment en matière d'infrastructures et de formation des ressources humaines.

Par ailleurs, la quête de l'égalité entre les sexes a connu des avancées notables. Ainsi, en 2004, le ratio filles/garçons est passé à 0,77 pour l'enseignement primaire et à 0,67 pour l'enseignement secondaire.

La situation sanitaire est dans l'ensemble relativement en progrès. Le taux de mortalité infanto-juvénile a enregistré une baisse de 35 points entre 1998 et 2003, celui de mortalité maternelle de 82 points entre 1993 et 1998.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, placée sous le leadership personnel du Chef de l'Etat, nous avons enregistré des progrès importants. Selon les données de l'ONUSIDA à partir des sites sentinelles et les résultats de l'enquête démographique et de santé, le taux de prévalence est passé de 7,17% en 1997 à 6,5% en 2001 puis à 4,2% en 2002 et enfin à 1,9% en 2003.

En revanche, le paludisme reste une maladie endémique, constituant même la première cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Le Gouvernement travaille à la mise en oeuvre des programmes initiés pour lutter contre ce fléau. Mais à la vérité, il faut reconnaître que la lutte contre le paludisme, pour être efficace, exige une mobilisation plus accrue de la communauté internationale comme il en est pour le Sida.

L'impératif d'une gestion durable de l'environnement, nous a conduit à l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes spécifiques par sous-secteur en vue d'accélérer la protection et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Quant à l'accès à une source d'eau meilleure, objectif prioritaire par essence, les besoins des populations sont actuellement couverts à hauteur de 80%. La poursuite des efforts développés par le Gouvernement et ses partenaires devrait permettre, à moyen terme, de réussir le pari de l'eau potable pour tous.

Le Burkina Faso a été choisi comme pays candidat à la réalisation accélérée des OMD. Nous interprétons ce choix non seulement comme une reconnaissance des résultats obtenus, mais surtout la nécessité de redoubler d'efforts afin de relever ce défi majeur.

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes convaincus que l'espoir est permis. Pour cela, l'action conjugée et coordonnée des nations du monde doit résolument se poursuivre et se renforcer, pour créer partout un environnement favorable à la construction de la paix, de la sécurité et du progrès pour tous.

D'ores et déjà, le Burkina tient à saluer les décisions prises pour la réduction de la dette des pays pauvres, de même que les récentes initiatives développées pour lutter contre la faim et la pauvreté, rechercher de nouvelles ressources destinées au financement du développement, et ouvrir les marchés des pays industrialisés aux produits des pays du Sud.

Nous avons le devoir de respecter pleinement les engagements que nous avons pris ensemble au bénéfice de nos peuples respectifs. Nous en avons les moyens. La mondialisation ayant irrémédiablement lié nos destins respectifs, nous sommes condamnés à vaincre ensemble.

Je vous remercie.